LETTRE 20 / Eté 2019

# UN AUTRE **REGARD**

CLIS
Comité Local d'Information et de Suivi
du Laboratoire de Bure

## MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL "SANTÉ"

Le CLIS (membres de la commission « Environnement santé »)

L'Agence Régionale de Santé Grand Est (ARS)

Santé publique France

L'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN)

Le Préfet de la Meuse (Préfet coordonnateur du projet)

## VOTRE SANTÉ EN OBSERVATION

Evoqué depuis la création du CLIS, soit à peu près 20 ans, l'état de référence sanitaire dans la région de Bure va se mettre en place cette année. Il sera reconduit à intervalles réguliers afin d'assurer le suivi des populations dans le temps.

Partant du constat que la règlementation actuelle est abondante en ce qui concerne l'environnement mais pratiquement muette pour tout ce qui touche à la santé humaine, le CLIS a voulu combler cette lacune, bien aidé en cela par l'ARS Grand Est et les autres membres du groupe de travail constitué il y a deux ans (cf. encadré ci-contre).
Et cet état de référence doit être initié avant toute décision concernant le stockage, si celui-ci devait être autorisé.

Dans ce domaine, contrairement à ce qui se passe pour l'environnement (étude d'impact, suivi...), l'Andra n'a qu'une seule obligation (une étude des risques), et ne serait pas légitime pour mettre en oeuvre une telle démarche.

D'où l'initiative du CLIS, qui va au-delà du contexte local, visant une évolution des textes en matière de santé, comme cela avait été exprimé lors du colloque "Santé et sites industriels sensibles" organisé par le CLIS en 2016 à Vassincourt (Meuse).

https://www.clis-bure.com/cadres/c_reunions.html

## DÉBAT PUBLIC

Le Débat public sur le Plan National de Gestion des Matières et Déchets Radioactifs (PNGMDR) a débuté mi-avril et se terminera fin septembre.
*https://pngmdr.debatpublic.fr/*

*Des membres du CLIS étaient présents à la réunion d'ouverture et participeront aux réunions prévues sur tout le territoire national. Un cahier d'acteur du Comité sera également transmis à la CPDP (Commission Particulière du Débat Public).*

**Retrouvez la vidéo du Président du CLIS en scannant avec votre smartphone ce QR-Code.**

UN AUTRE **REGARD**

## OBJECTIFS ET METHODES

Le système de surveillance sanitaire envisagé a pour objectif d'évaluer, à un instant T, l'état de santé (physique et mental) des populations riveraines à partir des données sanitaires disponibles, de renouveler cet état des lieux à intervalles réguliers et de garantir la perénnité de cette surveillance sanitaire dans le temps.

Ce système permettra de mettre en évidence toute évolution de l'état de santé des populations riveraines. En cas d'évolution défavorable observée, des investigations complémentaires seront conduites pour en rechercher les causes.

Par ailleurs, dans le cadre par exemple des Contrats Locaux de Santé, il sera possible de définir et piloter, en fonction des évolutions constatées, des actions de prévention adaptées.

Pour les populations concernées (cf. carte prévisionnelle des périmètres ci-contre), l'observation reposera sur la collecte des indicateurs sanitaires (nombre de malades et de décès) pour des pathologies déterminées, des indicateurs démographiques et socio-économiques, et des indicateurs de santé perçue et de qualité de vie.

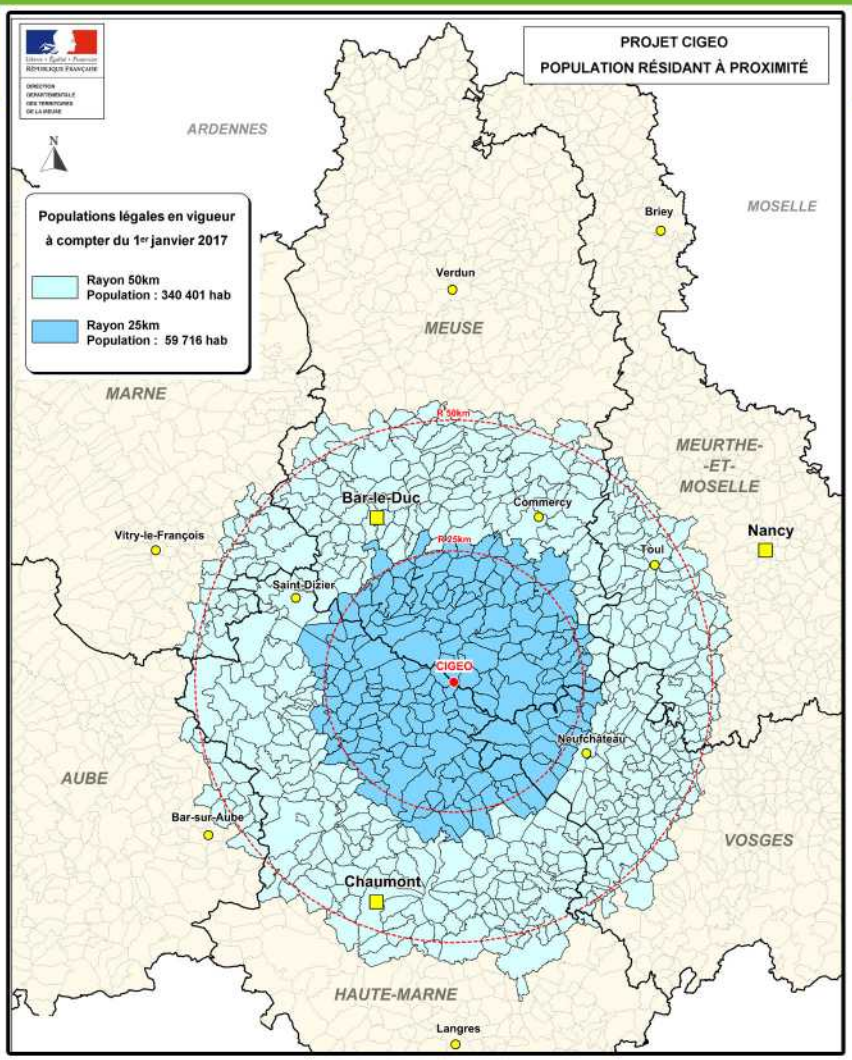


L'initiative sera portée par le CLIS au sein d'un **comité de pilotage** regroupant les membres du groupe de travail initial, qui aura notamment pour tâche de définir et mettre en oeuvre une large communication sur cette démarche.

Au sein du **groupe projet**, Santé publique France et l'Observatoire Régional de Santé Grand Est (ORS), assureront la collecte qui pourra, pour certains indicateurs sanitaires, porter sur les données remontant à 2008. L'ARS pour sa part aura une mission de coordination de ces activités.

Un **conseil scientifique** sera constitué dans le cadre d'un appel public à candidatures, afin d'assister le comité et le groupe projet. Il devrait être installé à la fin de l'année pour un démarrage des opérations dès 2020.

**Pour toute précision sur cette démarche : www.clis-bure.com**

**BULLETIN D'ABONNEMENT** ABONNEZ-VOUS À LA LETTRE DU CLIS

Nom : ..... Prénom : .....

☐ *Je souhaite recevoir gratuitement la Lettre du CLIS par voie postale*

Adresse postale : .....

.....

Code postal : ..... Commune : .....

☐ *Je souhaite recevoir gratuitement la Lettre du CLIS par voie électronique*

Adresse mail : .....

*Les données personnelles collectées sont stockées de manière sécurisée et accessibles uniquement par les salariés de l'association du CLIS. Elles ne sont en aucun cas cédées ou revendues. Si vous ne souhaitez plus recevoir la Lettre du CLIS, vous pouvez vous désabonner à tout moment en adressant un mail à sj.clis@orange.fr*

Publication du Clis Comité Local d'Information et de Suivi du laboratoire de Bure
Le Lavoir - Rue des Ormes - 55290 BURE - Tél. 03 29 75 98 54
Directeur de la publication : M. Denis STOLF
ISSN n° 1969-4822
Crédit photos : CLIS - ANDRA - PREFECTURE DE LA MEUSE
Conception et réalisation : CLIS / Les 80 degrés
Tirage : 3 000 ex

**CONTACTS**
- 18 Avenue Gambetta- 55000 BAR-LE-DUC - Tél. 03 29 75 92 36
- Le Lavoir - Rue de l'Orme - 55290 BURE - Tél. 03 29 75 98 54

*Permanence du mardi au vendredi de 14 h à 18 h*
Courriel : clis.bure@orange.fr - **www.clis-bure.com**

Imprimé par nos soins
Ne pas jeter sur la voie publique

Clis
Comité Local d'Information et de Suivi
du Laboratoire de Bure